

Centre de Ressources

■ POLITIQUE DE LA VILLE



en Essonne

20
18

**PROGRAMME
DE FORMATION
POUR LES
ASSOCIATIONS
EN POLITIQUE
DE LA VILLE
EN ESSONNE**

Optimiser la gestion de son association



→ **STAGE #1 : [Re] Structurer le projet de son association**
8 OCTOBRE 2018 P. 3

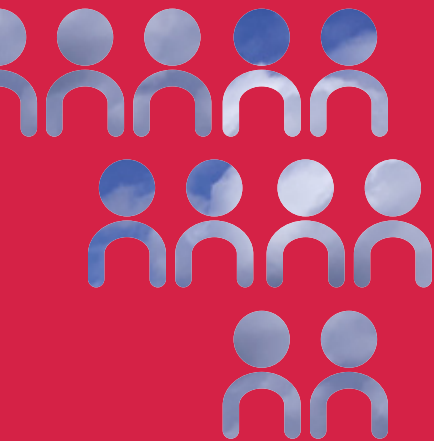
→ **STAGE #2 : Élaborer et mener un projet : de l'idée à l'action**
16 ET 17 OCTOBRE 2018 P. 4

→ **STAGE #3 : Financer et diversifier les activités de son association : mobiliser les ressources adaptées**
23 NOVEMBRE 2018 P. 5

→ **STAGE #4 : Assurer le pilotage économique et financier de son association**
29 NOVEMBRE 2018 P. 6



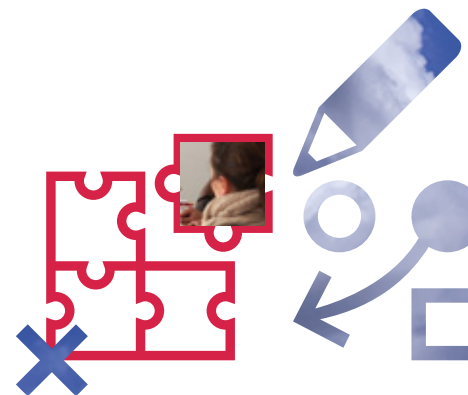
PROGRAMME & STAGES DE FORMATION



PUBLIC Pour des **dirigeant.e.s, coordinateur.rice.s et bénévoles** (membres du bureau et du conseil d'administration) des associations en politique de la ville en Essonne. + d'infos : www.crpve91.fr

HORAIRE 9h30 - 16h30 (déjeuner non pris en charge par le CRPVE) – Il n'est pas possible de déjeuner sur place.

LIEU CRPVE Maison Départementale de l'Habitat (MDH), 1 boulevard de l'Ecoute-S'il-Pleut 91000 EVRY.



[Re] Structurer le projet de son association*

/ Le projet associatif traduit le but poursuivi par l'association et les valeurs qu'elle entend véhiculer dès sa constitution. Le projet associatif n'est pas un document figé, il s'agit d'un outil malléable et modifiable par le conseil d'administration afin de pouvoir adapter régulièrement les objectifs aux besoins du territoire.

* La participation d'un binôme « directeur.rice/président.e » est idéale pour ce stage.

8 OCTOBRE

STAGE #1

OBJECTIFS

- (Re) Définir le projet de son association
- (Re) Définir les valeurs qui animent le projet associatif
- Savoir décliner ses actions dans un plan d'actions concret
- Fédérer autour du projet associatif



AXES DE TRAVAIL

- Pourquoi est-ce si important d'interroger ou de réinterroger son projet associatif ?
- L'association, une belle école de la citoyenneté et de la démocratie mais à quelles conditions ?
- La notion de projet collectif et le fonctionnement en mode projet



INTERVENANT Patrick NORYNBERG - consultant-formateur, essayiste sur la ville, la citoyenneté, la démocratie. Co-fondateur et Président d'une association d'économie sociale et solidaire et de lutte contre les exclusions.





Élaborer et mener un projet : de l'idée à l'action

Un projet peut se définir comme étant l'ensemble des activités coordonnées et mises en rapport visant à accomplir un objectif précis, lequel est généralement atteint pendant une période de temps définie au préalable tout en respectant un budget. ¹ Ainsi, le rôle des associations est de pouvoir mettre en œuvre des projets en adéquation tant avec leur projet associatif qu'avec les besoins du territoire.

¹ <http://lesdefinitions.fr/projet> - 27/06/2018



STAGE #2 16 + 17 OCTOBRE

OBJECTIFS

- Identifier et réunir les conditions de réalisation d'un projet
- Élaborer, planifier, mettre en œuvre, et évaluer un projet
- Intégrer les orientations des prescripteurs/financeurs dans son projet

AXES DE TRAVAIL

- Mettre en œuvre son projet
- Évaluer son projet : Objectiver et pérenniser
- Définir les objectifs de l'évaluation
- Prendre en compte des indicateurs d'évaluation quantitative et qualitative
- Planifier l'évaluation du projet



Intervenante Bénédicte HALBA - Docteure en sciences économiques, Présidente-fondatrice de l'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat depuis 1977 et directrice d'IRIV conseil depuis 2000.



Financer et diversifier les activités de son association : mobiliser les ressources adaptées

Les associations en politique de la ville sont pour moitié d'entre elles des structures employeuses, créatrices d'emplois locaux. Elles sont au cœur de la mise en œuvre des contrats de ville et des questions d'intérêt général dans les quartiers prioritaires.

23 NOVEMBRE

STAGE #3

OBJECTIFS

- Connaître les différentes ressources mobilisables par les associations en politique de la ville
- Connaître la méthodologie de présentation d'un budget dans le cadre d'un appel à projets
- Diversifier ses ressources grâce à de nouvelles méthodes collaboratives

AXES DE TRAVAIL

- Le mode projet et le projet associatif : comment appréhender la diversification de son financement en formalisant son projet associatif
- L'autofinancement : que peut faire une association ? Que ne peut-elle faire ? La question de la fiscalité, les autorisations préalables
- Le mécénat, l'intérêt général et le don : comment développer une stratégie de mécénat ?
- Le financement participatif : comment ça fonctionne ? Quelles modalités ?



Intervenant Michel BOUCHAERT - Gérant de la coopérative EXTRACITE et consultant





Assurer le pilotage économique et financier de son association

Maîtrisant le développement de leurs différentes activités mais n'ayant pas forcément eu les moyens de professionnaliser leur pilotage économique et financier, les associations sont souvent peu armées en interne sur cette question et sous-outillées. Pourtant, un pilotage économique et financier maîtrisé est gage de crédibilité et de pérennité.

STAGE #4 29 NOVEMBRE

OBJECTIFS

- Améliorer sa capacité de suivre, d'anticiper et de communiquer les éléments budgétaires et financiers de l'association
- Se doter d'outils performants et adaptés au volume et à la complexité de l'association

AXES DE TRAVAIL

- Notions clés de la gestion économique et financière
- Principaux outils de pilotage : compte de résultats, bilan et plan de trésorerie.



Intervenant Pierre-Yves COLIN - chargé de mission économie sociale et solidaire - FRANCE ACTIVE ESSONNE

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
ESSONNE



La fiche d'inscription est à retourner :

- Par courrier : CRPVE 1 boulevard de l'Ecoute-S'il-Pleut, 91 000 EVRY
- Par fax : 01 64 97 00 33
- Par courriel : formation@crpve91.fr

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par e-mail. Les adhérent.e.s au CRPVE sont prioritaires. Chaque stage doit être suivi dans son intégralité. Nous indiquer tout désistement à un stage de formation au plus tard 48h avant le début au 01 64 97 06 07 ou par courriel : formation@crpve91.fr

Vos données personnelles seront conservées dans le cadre du déroulé et de l'évaluation de la formation.

Cochez cette case si vous ne souhaitez pas être destinataire des informations proposées par le CRPVE.

Inscription gratuite et obligatoire.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

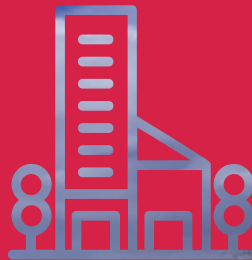
STAGES DE RENTRÉE

LES DATES 2018 INSCRIPTION

#1 [RE] Structurer le projet de son association	8 octobre	...
#2 Elaborer et mener un projet : de l'idée à l'action	16 et 17 octobre	...
#3 Financer et diversifier son activité associative : mobiliser les ressources adaptées	23 novembre	...
#4 Assurer le pilotage économique et financier de son association	29 novembre	...

FICHE D'INSCRIPTION

Nom	Prénom
Fonction	Nom de l'association
Adresse, CP, Ville	
Courriel	Tél.
<input type="checkbox"/> Adhérent au CRPVE	<input type="checkbox"/> Non adhérent au CRPVE



■ Présentation du CRPVE

L'activité du CRPVE s'inscrit dans le réseau national des centres de ressources politique de la ville. A ce titre, il construit et met en œuvre un projet associatif qui répond au cadre de référence des centres de ressources.

Ce document, co-construit par les centres de ressources et le CGET, distingue 3 missions socles :

- 1 ■ Animer des réseaux d'acteur.rice.s
- 2 ■ Accompagner la montée en compétences
- 3 ■ Capitaliser et diffuser la connaissance et les retours d'expériences.

Ces missions sont principalement investies par le CRPVE au service des 3 piliers thématiques des contrats de ville que sont la cohésion sociale, le renouvellement urbain et le cadre de vie, ainsi que le développement économique et l'emploi.

Historiquement, le CRPVE accompagne également les acteur.rice.s de l'Essonne mobilisé.e.s autour des questions d'immigration/intégration.

